Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 39 (1894)

Heft: 4

Artikel: Un exemple pratique de l'emploi du landsturm d'infanterie

Autor: Veuve, Auguste

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-337155

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un exemple pratique de l'emploi du landsturm d'infanterie

(avec croquis)

par Auguste Veuve, sergent-major d'infanterie.

L'article qu'on va lire a obtenu un premier prix couronné à la fête fédérale de la Société des sous-officiers, à la Chaux-de-Fonds, l'année dernière. Nous croyons sa publication utile, car il montre le degré d'instruction auquel peuvent atteindre nos sous-officiers, s'ils prennent leur tâche au sérieux et profitent des loisirs de leur vie civile pour réfléchir aux obligations de leur grade militaire.

Les nécessités de la tactique actuelle qui obligent le soldat d'infanterie à agir souvent isolé et hors de la vue des officiers ajoutent à l'importance du rôle des sous-officiers. Ce sont eux qui sont les modèles les plus rapprochés du soldat, qui lui servent le plus directement d'exemples, et qui, par conséquent, exercent sur lui, en certains moments, la plus grande influence morale. Développer les connaissances des sous-officiers, son instruction et son intelligence militaires, enfin et surtout son initiative et son sens pratique, est un devoir impérieux. Mais c'est par euxmêmes que nos sous-officiers pourront le mieux atteindre ce but, en multipliant les occasions d'exercer leur décision et d'enrichir leur savoir par le travail et en recherchant les critiques et les conseils de leurs chefs. C'est à quoi s'applique, avec un zèle digne de tous éloges, la Société fédérale des sous-officiers. Les dernières réunions fédérales de cette société ont marqué des progrès constants, et celle de la Chaux-de-Fonds, entre autres, a prouvé le sérieux avec lequel les sous-officiers comprenaient leur tâche. Nous tenons de plusieurs membres du jury qu'ils ont été étonnés de la somme de travail qui s'est manifestée à la Chaux-de-Fonds. En continuant dans cette voie de zèle et d'études, la Société des sous-officiers rendra un réel service à l'armée et à la patrie.

Ceci-dit, nous laissons la parole à l'auteur du travail.

SUJET DE CONCOURS.

De la tâche de sous-officiers d'infanterie appelés, en cas de surprise, à prendre le commandement de détachements de landsturm non encore réunis en compagnie?

NB. Chaque travail sera traité selon un exemple concret (c'est-à-dire avec adaptation à un cas et à un point de terri-

¹ Les appréciations du jury ont été publiées dans la Revue militaire suisse d'octobre 1893, p. 456.

toire déterminés) que l'auteur exposera d'une façon claire et simple.

Joindre si possible un croquis de la contrée.

AVANT-PROPOS.

L'auteur du présent travail se fait un devoir tout d'abord de remercier MM. les membres du jury pour l'heureuse conception des sujets présentés cette année à l'étude des sous-officiers. En brisant avec l'ancienne coutume, en sortant de l'ornière suivie jusqu'ici, nous estimons que l'on a répondu aux exigences des circonstances actuelles. Nous sommes de l'avis du jury qu'il faut absolument donner à nos sous-officiers l'occasion de se mettre aux prises avec l'imprévu et de les mettre en demeure de démontrer dans quelle mesure on pourrait compter sur leur initiative au besoin.

Aucun sujet ne s'adaptait mieux à ce but que des problèmes tirés de l'emploi de notre landsturm. Ces problèmes auront déjà un mérite capital, celui de se rapprocher de la réalité; c'est-à-dire que les concurrents qui entreprennent la solution de ces problèmes se trouveront en présence d'une situation qui peut leur être faite en temps de guerre.

C'est donc avec plaisir et beaucoup d'intérêt que nous nous mettons à l'étude de cette question et que nous apporterons à sa solution nos modestes connaissances.

Nous avons pensé que notre travail gagnerait en sincérité à n'emprunter rien au domaine de la fantaisie, mais à se développer plutôt sur des bases exactes. C'est ainsi que toutes nos données sont rigoureusement exactes, c'est-à-dire qu'elles s'appuyent toutes sur des renseignements authentiques.

Ceci dit, entrons dans notre sujet.

Introduction.

Nous choisirons, pour l'intelligence de notre travail, un point de territoire connu : le passage la *Vue-des-Alpes* qui mène de la Chaux-de-Fonds au Val-de-Ruz, à travers la montagne des Loges, territoire de la commune de Fontaines. Ce passage est situé à 1 ½ heure de marche de la Chaux-de-Fonds et à ¾ d'heure des Hauts-Geneveys. Il est le seul praticable entre les deux localités, attendu qu'à l'est l'enfoncement des Convers et les rochers environnants interceptent

toute communication; à l'ouest les rochers abrupts de la Roche-des-Crocs sont également un obstacle à la circulation. Par conséquent un corps qui aurait l'intention de se porter de la Chaux-de-Fonds directement sur le Val-de-Ruz et Neuchâtel devrait forcément traverser ce passage.

Supposition.

A l'aube du 7 août, un corps d'infanterie ennemi a passé, par surprise, le Doubs à Biaufond et marche sur la Chaux-de-Fonds.

Je reçois l'ordre de prendre le commandement d'un détachement de landsturm provenant de la commune des Hauts-Geneveys, puis de marcher sur les *Loges* où je trouve un petit détachement à réunir au mien; ensuite j'ai ordre de marcher le plus rapidement possible sur la *Vue des Alpes*, déjà occupée par le détachement de la Sagne.

Avec ces différents détachements défendre à outrance cette position afin de permettre au landsturm du Val de-Ruz de s'organiser à l'abri de toute surprise.

DÉPART.

J'arrive aux Hauts-Geneveys à 5 heures du matin, je me présente au chef de section en lui annonçant de quelle mission je suis chargé. Il me répond que de son côté il a reçu l'ordre de convoquer les hommes du landsturm armé de sa localité, quelques pionniers et quelques auxiliaires. Il m'en donne l'état nominatif que je consulte séance tenante. Je questionne le chef de section sur les hommes que je vais prendre sous mon commandement, je prends note de ceux qui ont des aptitudes spéciales telles que : bons tireurs, artisans, etc.

Dans les auxiliaires se trouvent un coiffeur et un rebouteur que je destine dores et déjà pour le service sanitaire.

Dans le landsturm armé se trouvent un certain nombre de chasseurs, braconniers, qui connaissent à fond le pays et qui me seront précieux pour fonctionner comme patrouilles de découvertes.

Du reste j'organiserai définitivement mes contingents lorsque je serai arrivé sur les lieux. Dans le détachement des Hauts-Geneveys se trouve un jeune homme borgne appartenant aux auxiliaires; il est employé chez l'inspecteur forestier du Val-de-Ruz, il a donc journellement sous les yeux, ou plutôt sous l'œil les plans de la contrée. Je m'approche de lui et des quelques paroles que nous échangeons je m'aperçois que j'ai sous la main un homme très adroit malgré son infirmité. Il m'informe entr'autres qu'il est très familier avec les levés forestiers et le croquis topographique. Voici un homme précieux, je lui donne ordre de se tenir à mes côtés.

A 5 ¼ heures je pars des Hauts-Geneveys en colonne de route, sans service de sûreté, vu que la Vue-des-Alpes est déjà occupée par le détachement de la Sagne.

Je prends en passant le détachement des Loges qui se trouve sur ma route et enfin à 6 heures j'arrive à la Vue-des-Alpes. J'y trouve le détachement de la Sagne.

Je fais mettre tout mon monde sur deux rangs; en quelques paroles et dans un langage que je tàche de rendre d'une manière aussi claire que brève et décidée, j'instruis la troupe placée sous mes ordres de la tàche qui lui incombe, je fais appel à son courage et à son patriotisme et je l'avertis que je compte réprimer avec la dernière rigueur toute désobéissance et toute infraction à la discipline.

J'expédie de suite deux patrouilles de découvertes, composées chacune de trois hommes, avec l'ordre suivant : l'une devra passer par la route cantonale jusqu'à l'auberge du Cheval-Blanc, à Boinod, et de là passer le mont Sagne, jusqu'à la lisière de la forêt, en dessous de la route du Reymond, et revenir par le même chemin.

L'autre devra passer par le défilé des la Roche-des-Crocs, rejoindre la route et la suivre jusqu'à l'endroit connu sous le nom de Café-de-la-Fringale, retour par la route, le long de Boinod et le sentier de la Brûlée. Chacune de ces patrouilles a l'ordre d'explorer avec attention le terrain et de chercher à recueillir tous les renseignements possibles sur l'ennemi, soit en interrogeant les habitants, les passants, etc.

Je compose ces patrouilles de chasseurs et d'hommes connaissant bien le pays. Avant leur départ, je prends leurs noms et je leur fais charger les armes; je leur donne encore une dernière instruction sur ce genre de service; c'est-à-dire qu'en cas de surprise ils ne devront accepter le combat qu'à la dernière extrémité et pour leur défense personnelle; de chercher plutôt à se dérober à la vue de l'ennemi, à l'entraîner dans une mauvaise direction, en un mot, leur faire com-

prendre qu'elles n'ont pas une mission combattante, mais un service d'exploration à faire.

Organisation.

Mes trois détachements réunis forment un total de 98 hommes, répartis comme suit :

- a) Landsturm armé 87 hommes, dont 4 sergents et 5 caporaux.
 - b) Pionniers, 8 hommes.
 - c) Auxiliaires, 3 hommes.

Je répartis les hommes armés en trois sections :

Chaque section est sous les ordres de l'un des sergents; un 4° sergent que je connais particulièrement pour un homme de sangfroid et très apte, est désigné pour mon remplaçant, je lui donne séance tenante mes instructions pour le cas où je viendrais à manquer.

Chaque section sera divisée en trois groupes.

1^{re} section, 1^{er} groupe: 10 hommes, les 2 autres groupes de 9 hommes chacun.

2º et 3º sections. Chaque groupe de 9 hommes.

Chaque caporal commande un groupe, les autres seront sous les ordres de soldats intelligents.

Les 8 pionniers se tiendront à disposition, je les questionne et apprends qu'ils sont tous terrassiers, maçons, bûcherons ou agriculteurs.

Celui que je juge le plus intelligent reçoit l'ordre de prendre 2 hommes avec lui et d'aller recueillir tous les outils disponibles dans les environs. Je lui donne ordre de me faire rapport dans le délai d'une heure.

Les deux auxiliaires sont déjà destinés au service sanitaire; je leur donne l'ordre de se procurer : du linge, des bidons à eau, une civière, si possible quelques couvertures, etc.

MUNITIONS.

Chaque homme possède la boîte de 30 cartouches. En plus la Société de tir des Hauts-Geneveys m'a remis, avant le départ, 27 paquets de cartouches pour Wetterli, qu'elle avait en dépôt. Le détachement de la Sagne apporte aussi 20 paquets provenant de la Société de tir du Stand. Ce qui fait un total de 3050 cartouches, soit une moyenne de 37 cartouches par homme.

CHOIX D'UNE POSITION.

Je laisse la troupe sous la surveillance de mon remplaçant, puis, en me faisant accompagner par l'auxiliaire forestier dont j'ai parlé plus haut, je pars en reconnaissance en suivant la grande route qu'i conduit à la Chaux-de-Fonds.

Je prends soigneusement note de toutes les particularités de la contrée. L'homme qui m'accompagne dresse un croquis sommaire des lieux.

Après quelques instants d'absence et ayant dans ma tête et sur le papier un état des lieux assez nets, je rejoins ma troupe.

Après avoir fait charger les armes avec 10 cartouches, je pars pour occuper la position que j'ai choisie.

Par prudence je me fais précéder d'un groupe d'éclaireurs, marchant à 50 mètres devant la subdivision, dispersés sur la route et à gauche et à droite de celle-ci.

Arrivé à l'endroit où le sentier de la Brûlée débouche sur la route, j'arrête ma colonne, car la position choisie est celle qui s'étend depuis le haut du dit sentier jusqu'au contour de la route au-dessous de l'auberge du Cheval-Blanc, c'est-à-dire le long de la rampe que forme la route au-dessus de Boinod.

Ce qui me fait choisir cette position de préférence à une autre, c'est d'abord : sa ligne de tir superbe, en effet toute la route, depuis la croisée de la Corbatière, est sous le feu de cette position; en outre je suis très bien placé pour répondre à un ennemi venant du Mont-Sagne, car le bord extérieur de la route forme un parapet d'au moins un mètre de largeur et très suffisant comme hauteur pour abriter des tirailleurs couchés; ensuite c'est son abord immédiat très difficile, formant une rampe très raide dans un terrain très peu résistant, com-

posé de gravier friable et mouvant, il est matériellement impossible qu'une attaque frontale puisse réussir.

Si l'ennemi veut tenter l'assaut sur la gauche de ma position, un poste de flanc masqué dans les arbres qui garnissent cette crête, afin de cacher à l'ennemi son petit nombre, et entretenant un feu lent dès le début de l'action, laissera supposer cette côte plus fortement occupée et fera renoncer à une attaque sur ce point qui, du reste, aurait pour l'ennemi le grand désavantage de le placer sous un feu de flanc très meurtrier. En tous cas je pourrais y envoyer très facilement du renfort.

Si l'ennemi veut tourner ma position par ma gauche, il doit alors s'engager par le défilé de la *Roche-des-Crocs*. Une subdivision placée dans ce défilé le tiendra dans un espèce d'entonnoir sous un feu venant de tous les côtés, auquel il ne pourra pas répondre et qui l'obligera bientòt à la retraite.

Enfin si, contre toutes mes prévisions, nous subissons un combat malheureux, et quoique ce dernier point ne doive pas peser beaucoup dans le choix d'une position, j'ai une belle ligne de retraite, par la forêt qui s'étend immédiatement derrière nous et le ravin du Pré-de-Suze, puis une position de repli sur la hauteur en dessus du Pré-de-Suze, c'est-à-dire au sud de ce pré.

Voilà les considérations qui me font choisir la position indiquée ci-dessus.

Je suppose le passage des *Convers* gardé par d'autres détachements de landsturm, ce qui me met à l'abri d'une attaque de ce côté.

DISPOSITIONS.

J'envoie de suite un poste d'observation de la force de 8 hommes, dont un caporal, sur le *Mont-Sagne*, avec l'ordre de prendre position à la lisière nord de la forêt qui s'étend en dessous de l'auberge appelé *Auberge du Mont-Sagne*, et de retarder et de fatiguer autant que possible la marche de l'ennemi s'il vient de ce còté; d'explorer minutieusement le terrain dans la direction de la Chaux-de-Fonds par un service continu de patrouilles et cela dès que la patrouille de découverte envoyée dans cette direction sera de retour.

Ce poste devra me faire rapport sur tout ce qui se présenterait à sa vue. Mais comme la distance est trop grande, nous communiquerons par signes; par exemple, pour une section: lever un fusil; une compagnie, lever un fusil quatre fois de suite, etc., etc.

Si l'ennemi ne vient pas de ce côté, ordre à ce poste de laisser toujours deux hommes en observation et prendre position avec le reste sur la crête vers la carrière, afin d'inquiéter l'ennemi par un feu le prenant à revers. Pour cela, je lui indique la distance qui le séparera de l'ennemi placé sur la route, vers la fontaine, environ 450 mètres.

En dernier lieu, s'il doit battre en retraite, il a ordre de nous rejoindre en passant par le petit bois, à l'est des carrières du Mont-Sagne, afin de dégager notre ligne de tir.

Ensuite je détache, de la 1^{re} section, une subdivision de quatorze hommes avec le sergent-chef de la section, je lui ordonne d'aller prendre position dans le défilé de la *Roche des Crocs*, afin d'empêcher, cas échéant, le passage de ce côté. Le chef de cette subdivision devra placer ses hommes de chaque côté et dans le fond du défilé, afin de fusiller l'ennemi par tous les côtés à la fois.

En cas d'attaque par des forces par trop supérieures, ou qu'il ne puisse plus tenir, il devra me faire rapport à temps, afin que je puisse envoyer du renfort avant que le passage ne soit forcé. Si aucune attaque n'est tentée de ce côté, soit que l'ennemi ne connaisse pas ce passage, ou qu'il n'ose pas s'y engager, cette subdivision se placera devant le défilé et ouvrira le feu sur les soutiens ennemis. Mais, dans aucun cas, elle ne devra s'éloigner de cette position sans un ordre formel.

Dès que les deux patrouilles de découvertes seront rentrées, je les lui enverrai, ce qui portera son effectif à 20 hommes.

De la 1^{re} section il me reste un groupe de 8 hommes, dont 1 caporal; ce groupe ira prendre position sur le chemin de traverse qui conduit de la Roche des Crocs à la route cantonale, c'est-à-dire entre la position principale et le défilé, avec ordre de se dissimuler et, comme je l'ai déjà dit, faire supposer à l'ennemi cet endroit fortement occupé.

Ce poste me servira également de poste de communication avec la subdivision placée au défilé de la Roche des Crocs.

MISE EN ÉTAT DE DÉFENSE

Il s'agit de mettre la position en état de défense. Pour cela, je procède comme suit : La 2º section restera sur la position même, prête à se placer en tirailleurs au premier signal, afin

de couvrir la retraite des travailleurs, au cas où l'ennemi arriverait avant que ces travaux ne soient terminés; je serai averti de son arrivée par le poste placé sur la Roche des Crocs, car, de là, il voit tout ce qui se passe au delà de la croisée de la Corbatière. Les deux pionniers, chargés de recueillir les outils, m'apportent, sur un petit char, les outils suivants: 2 grandes scies tyroles, 5 scies ordinaires, 7 haches, 12 pioches, 6 pelles, 4 barres à mine et 8 cartouches de dynamite, provenant du bâtiment de la carrière de la Vue des Alpes.

La 3º section forme les faisceaux dans le bas-fond de l'autre côté de la position, à la hauteur du sentier de la Brûlée.

Cette 3º section formera la section des travailleurs avec les 8 pionniers.

Un groupe sera occupé à former une barricade sur la route au nord-est de ma position, à l'endroit où la route fait un coude. Elle sera placée de manière à tenir sous le feu toute la route le long de Boinod, je fais former cette barricade avec les sapins qui se trouvent aux abords de la route, afin de pouvoir, au besoin, y mettre le feu facilement, et pour cela je fais prendre tout le pétrole et l'alcool que l'on peut trouver à l'auberge du Cheval-Blanc. Les autres groupes sont chargés d'abattre tous les petits arbres qui bordent la route depuis les premières fermes, à l'ouest de ma position, jusqu'à l'auberge du Cheval Blanc. Il en sera de même avec la petite allée, composée d'une dizaine d'arbres, qui s'étend à l'ouest des deux premières fermes.

Tous ces couverts, sans offrir des abris suffisants à l'ennemi, masquent cependant ma ligne de tir d'autant plus que les arbres ont leur feuillage d'été.

Les arbres coupés seront placés le long de la route, non en travers, mais en long, les branches tournées en dehors, afin de fatiguer et créer des obstacles à l'ennemi. Les terrassiers que j'ai parmi les 8 pionniers ont, au moyen des cartouches de dynamite disponibles, fait au fond du chemin de la Brûlée une sorte de mine destinée à faire sauter ce chemin au dernier moment et à en rendre l'accès impossible.

Si l'ennemi arrive avant que ces travaux soient terminés, ordre est donné à tout le monde de battre en retraite sur la position, par le sentier de la Brûlée, sauf pour le groupe qui construit la barricade sur la route. Ce groupe peut continuer son travail même si le combat est engagé.

Pendant ce temps, les patrouilles de découverte sont ren-

trées, et me font rapport qu'elles ont obtenu les renseignements suivants : L'ennemi occupe la Chaux-de-Fonds et envoie une colonne d'infanterie dans notre direction.

Ces renseignements ont été donnés par des gens du pays venant de la Chaux-de-Fonds.

J'envoie ces 6 hommes rejoindre leur poste dans le défilé de la Roche des Crocs, et je fais activer le plus possible la mise en état de défense en me faisant seconder par mon remplaçant.

Une fois ces travaux terminés et tout le monde rentré, j'envoie un groupe de 10 hommes, dont 1 caporal, occuper la barricade; pendant le combat, ce groupe détachera 2 hommes à la lisière de la forêt, à droite comme patrouille de combat, avec mission d'observer sur la droite et, cas échéant, faire rapport.

Ce groupe est détaché de la 3º section.

La 2^e section occupera la position, couchée, en tirailleurs le long de la route.

La 3º section, dans le bas-fond derrière la route, en réserve, soit pour renforcer la ligne de feu, ou aller prendre position là où son concours deviendra nécessaire.

Les 8 pionniers préparent des troncs d'arbres et des blocs de pierre de l'autre côté de la route, afin de les rouler sur l'ennemi s'il tente un assaut; ceci en vue de ménager la munition.

Les deux auxiliaires sanitaires, auxquels j'adjoins mon forestier, établissent leur petite ambulance sous les sapins, dans le bas-fond; ils trouveront de l'eau à proximité, un peu en dessous, dans la Suze. Ils devront me remettre les munitions des hommes tombés.

Avant le combat, si j'en ai le temps, je fais encore quelques recommandations sur la tâche sacrée qui nous est assignée; je recommande surtout une stricte discipline de feu, afin de ménager le plus possible la munition; en dernier lieu je repère les distances, savoir: Jusqu'à la fontaine devant nous: 220 mètres; à la première ferme, 300 mètres; à la seconde ferme, 550 mètres; jusqu'à la croisée de la Corbatière, 1000 mètres environ; jusqu'à l'auberge du Mont-Sagne, environ 650 mètres.

En ce moment (8 heures), mon poste d'observation du Mont-Sagne me communique qu'un peloton ennemi est en vue. Je le vois ouvrir le feu, puis battre en retraite ainsi que je lui ai recommandé, en se dérobant à l'est de l'auberge pour venir rejoindre la 2º section, en dessus de la barricade.

Au même moment, je reçois un rapport de mon deuxième poste d'observation, sur la Roche des Crocs, qui m'annonce qu'une colonne, de la force d'une compagnie, apparaît au haut du Reymond.

Je fais transmettre l'ordre à ce poste d'ouvrir le feu, sur cette colonne, dès que celle-ci sera engagée sur la route de Boinod (environ 700 mètres). Dans l'entretemps, le peloton ennemi, signalé par le poste du Mont-Sagne, s'est avancé jusqu'à l'auberge. Je le laisse descendre jusqu'au fond du vallon, puis, lorsqu'il se trouve à la distance de 400 mètres environ, je fais ouvrir le feu sur lui par ma deuxième section. Gràce à l'excellente position occupée par cette dernière et à l'efficacité de son feu, il est impossible à ce peloton de continuer à avancer.

Il a aperçu la tête de la colonne de son gros, qui s'avance le long de la route. Il décide, sans doute, d'attendre que celui-ci soit arrivé à sa hauteur pour le rejoindre. Il se masque, à cet effet, derrière la ferme qui se trouve à proximité.

La colonne en question avance et se déploie en tirailleurs sur la route et dans les prés, de chaque côté de celle-ci.

Je la laisse s'avancer jusqu'à une distance de 400 mètres et, à ce moment, je fais diriger sur elle le feu de ma 2º section. Au même moment la 1re section, placée à la Roche des Crocs et que j'ai avertie au moyen du poste de communication, s'est avancée le long de la lisière du bois de la Corbatière et a pris la colonne par un vigoureux feu à revers.

L'ennemi, attaqué ainsi de trois côtés à la fois, et croyant avoir à faire à des forces supérieures à ce qu'elles le sont, prend le parti de battre en retraite par le pâturage du Mont-Sagne, et d'attendre du renfort.

Ma mission n'est pas de le repousser plus loin, mais de l'empêcher de passer, ou tout au moins, de retarder son passage le plus longtemps possible.

C'est donc en maintenant bien mes positions, en exerçant une surveillance active, en cachant soigneusement mon effectif réel et la nature de ma troupe, que je réussirai à laisser l'ennemi dans la crainte d'avoir à faire à des forces plus importantes. Dans le cas de nouvelles attaques, je devrai suivre la même tactique et devant des forces qui m'obligeraient à me replier, le faire lentement, avec assurance et en profitant constamment du terrain, afin de retarder et de disputer, pas à pas, le passage.

CONSIDÉRATIONS FINALES

Dans l'organisation de ma troupe, il semblerait que j'eusse dù m'occuper de la subsistance et du logement des hommes placés sous mes ordres.

J'envisage cependant que ceci ne rentre pas dans le cadre du sujet, attendu qu'il s'agit au cas particulier d'une surprise, éventualité qui doit laisser supposer que la troupe ne sera pas longtemps sous mes ordres.

Or comme le règlement sur les troupes du Landsturm prévoit que chaque homme de ce corps qui entre au service, doit être muni de vivres pour deux jours, il n'y a donc pas lieu de s'occuper de leur subsistance.

Quant au logement, j'estime que lorsqu'on occupe un poste aussi important que celui adopté pour base de mon travail, on ne doit le quitter ni jour, ni nuit.

C'est dire que la question du devoir prime celle du bienêtre, et que le meilleur cantonnement d'un soldat discipliné est son poste de combat.

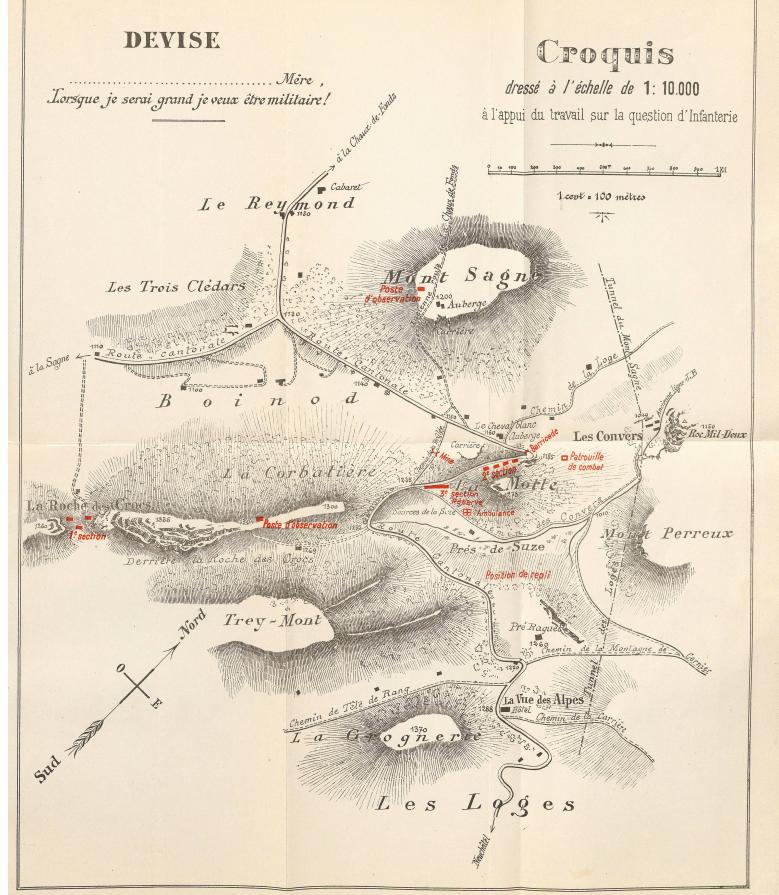
Quelques mots sur le landsturm.

Nous recevons d'un de nos officiers supérieurs, qui a fait du landsturm et de son organisation une étude spéciale, les lignes suivantes:

« Dans la dernière discussion sur le service du landsturm au Conseil des Etats, on a présenté de nombreuses pétitions en faveur d'une instruction d'une durée de plusieurs jours pour le landsturm armé. Ces pétitions ont paru exercer une certaine influence sur le vote du Conseil.

Parmi les considérations invoquées, on peut remarquer celle-ci:

Beaucoup d'hommes du landsturm armé n'ont reçu aucune instruction militaire ou une instruction incomplète. Et les pé-



Hulographie I. Magnenat & Fils Lausanne.